Accessions
159.825
Shelf No.
XG 3656.23
Barton Library.

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received May, 1873.
Not to be taken from the Library.

30 v

PAMPHLETS.

French Revolution

1795

Barton Library

XG 3656
.73

159.825
May. 1873

31

FRERON

DEMASQUE;

Dénoncé, et mis en Jugement par le

PEUPLE.

FRÉRON

DÉMASQUÉ, dénoncé et mis en jugement par le peuple, pour avoir conspiré contre l'égalité, la liberté, les droits de l'homme et du citoyen, et la constitution démocratique de 1793; et pour avoir prêché dans ses écrits la guerre civile, l'assassinat et l'avilissement des grands hommes, notamment dans les numéros 59, 60, 61, 62 et 63 du nouvel orateur du peuple.

» Voici donc mon avis : Puisque, par un attentat détestable, des citoyens pervers ont mis la république dans le plus grand danger; qu'ils sont convaincus d'avoir projetté la ruine des citoyens et de la patrie, par le meurtre, par l'incendie, et par d'autres moyens honteux et cruels, je pense que selon l'usage.... on doit, d'après leur propre aveu, leur faire subir le dernier supplice, comme étant notoirement coupables de crimes capitaux ». Caton opinant dans le Sénat de Rome, contre Catinila et ses complices. Salluste, histoire de la conjuration de Catilina, chapitre 51.

IL s'est donc enfin mis à découvert le plus grand scélérat de notre révolution. Il vient d'arborer audacieusement l'étendard de la révolte. L'entendez-vous proclamer la guerre civile et les massacres? Entendez-vous sortir de sa bouche ces cris sanguinaires : « Jusqu'à quand l'indolence et la faiblesse d'une classe nombreuse de citoyens, compromettront-elles la chose

publique ? Jusqu'à quand ceux qui ont des lumières et des richesses se contenteront - ils de frapper l'air de plaintes inutiles ? Jusqu'à quand n'offriront-ils à la liberté, à la sécurité publique, qu'un tribut de vains soupirs et de faibles larmes ? Où sont leurs bras et leur courage ? C'est à vous que nous adressons ce discours, citoyens, qui placés entre la fortune et la misère n'avez ni le faste orgueilleux de l'une, NI LA TROP ORDINAIRE DÉGRADATION DE L'AUTRE..... » (1).

Scélérat ! tu dis que le peuple est dégradé ! Si le peuple est mal vêtu, mal nourri, s'il est misérable, s'il n'est point éclairé, n'est - ce pas ta faute et ton ouvrage ? Le peuple est dégradé ! dis tu? Qu'as-tu fait, que fais-tu pour le peuple, pour l'éclairer, pour le rendre heureux, pour le maintenir à la hauteur et l'élever à la prospérité des hommes libres ? Tu as oublié, tu as calomnié, tu as méprisé, tu as trahi le peuple, tu l'as assassiné de besoin et de misère, tu as foulé aux pieds les droits du peuple sacrés et tu les y foules encore. Peuple, voilà ton orateur ! Il distingue des classes !.... Il établit des ordres dans une république démocratique, où l'égalité blesse son orgueil ! il t'appelle du nom de populace, de la plus abjecte populace !... (2) Il se plaint de ce qu'une de ses classes (celle des savans et des riches) n'ait pas encore égorgé une partie de leurs concitoyens en sacrifice à ce qu'il appelle

---

(1) V. Le nouvel Orateur du peuple, par Fréron, député à la convention nationale, n°. 59, page 473.

(2) Nouvel Orateur du peuple n°. 60, page 482, tome 7.

la liberté, la sécurité publique.... (1) C'est ainsi qu'il prétend que les riches doivent faire ton bonheur, et que les hommes à lumières doivent t'éclairer!...

Il veut persuader aux riches que tu les opprimes, tandis que ce sont les riches et lui qui veulent t'opprimer.

Il dit que tu es égaré, lorsque tu réclames tes droits et les bienfaits de ta constitution démocratique de 1793.

Il affirme que tu travailles à replonger la France dans les horreurs de la tyrannie, tandis que tu songes à t'affranchir pour jamais de toute espèce de servitude. Pour se débarrasser des reproches que lui adressent tes murmures et tes regards courroucés, il se prépare à t'assassiner. Peuple, voilà ton représentant ! Si cet homme osait, s'il pouvait, il proclamerait la loi martiale, pour te punir de le regarder et de penssr à humilier son audace.

Il fait plus ; il provoque le poignard des assassins contre toi : il te désigne comme auteur ou comme instrument d'une faction, lorsqu'il n'y a de faction, de conspiration que la sienne.

Il croit que tu vas égorger ses ennemis, ou plutôt sous leur nom les républicains, les partisans sincères de l'égalité, sur toute l'étendue de la république.

Peuple, tu n'égorges point ; tu examines les hommes : tu les apprécies ; tu ne punis que les coupables, ceux qui ont démérité de la patrie et trahi ta cause.

Mais le projet de Fréron est, à l'exemple

(1) Nouvel Orateur du peuple, n°. 59, page 474, tome 7.

de Médécis et de Charles IX, de porter la main à enfoncer le poignard dans le cœur des républicains, c'est-à-dire dans le tien, au milieu d'une nuit profonde, où des réjouissances d'une fête consacrée à la liberté.....

Peuple, entends-le, à la tête de ses assassins convoquer à grand cris les parens des émigrés, les émigrés eux-mêmes, les étrangers, les incarcérés, les ci-devant privilégiés, les prostituées, les débauchés, les filoux, les intermédiaires, les ennemis de Marat, les ennemis des 31 mai, les ennemis de la constitution démocratique, les ennemis des droits de l'homme, les amis de l'aristocratie et de la royauté, et tous les scélérats, pour assassiner la république. Il leur souffle ses ressentimens et ses vengeances, comme s'ils n'étaient pas assez animés par eux-mêmes. Il crie pour eux à l'oppression. Eh! dans quel tems? Lorsqu'il les a relâchés lui-même, lorsqu'il leur a accordé l'impunité; qu'il leur a délégué le pouvoir de tout oser et de tout entreprendre contre la république, dont il se dispose à partager avec eux les tristes et sanglans lambeaux. Il invoque pour eux la justice! Eh quelle justice! la justice des assassins!.... Il invoque la liberté, mais la liberté des tyrans; le pouvoir inique de commettre impunément des forfaits et d'en jouir au mépris des loix. Voilà la justice, voilà la liberté que Fréron réclame pour lui et ses complices!...

Il accuse le peuple d'enlever les propriétés, de troubler la tranquillité des citoyens, comme si le peuple était un ramassis de voleurs et d'assassins. Peuple, voilà ton représentant!....

Tels sont les principes qui dirigent son armée, qu'il arrache des cafés, des spec

tacles, des auberges, des lieux infâmes pour le suivre. (1)

Déjà ses satellites, qui, depuis plusieurs mois, blasphêment contre le peuple et la république, attaquent ouvertement les personnes et les propriétés. Déjà réunis en troupes séditieuses, ils vont enfoncer les portes des citoyens, les chargent d'injures et d'imprécations, les assassinent. Déjà le signe chéri de la liberté, le bonnet a été arraché des lieux publics, haché et foulé aux pieds dans plusieurs communes de la république. [2]

Déjà rassemblés au Palais Egalité, une troupe furieuse de scélérats a demandé qu'on lui livrât les bustes des grands hommes pour les traîner dans la boue, pour les faire servir de jouets à la contre-révolution, pour les écrâser sous leurs pieds liberticides. O Pelletier ! O Marat ! n'auriez-vous donc servi la liberté avec tant de courage, de vertu et de désintéressement, que pour que vos images fussent souillées, vos tombes illustres profanées par des mains impies !....

Peuple, peuple, jusqu'à quand souffriras-tu un tel excès d'audace et d'ignominie.... as-tu donc oublié tes droits? tes ennemis aujourd'hui te feront-ils la loi? Verras-tu-périr, sans réclamer, tes sacrifices de six années, tes destinées glorieuses? Jusqu'à quand tes ennemis prostitueront-ils

(1) Nouvel orateur du peuple, nº. 59 page 475, tome 7.

(2) A Rouen, le bonnet de la liberté a été arraché de la salle de la Comédie et haché à coup de sabre par des scélérats.

ton nom, le nom de peuple, de républicains, à leur vile bande de conjurés! Vois Fréron, leur chef audacieux, se désespérer de ce que la convention nationale ait rejetté du sein de la république une nuée d'émigrés, qui étaient venus de toutes parts à sa voix, grossir son parti; vois-le faisant les derniers efforts pour augmenter sa ligue de brigands et d'assassins! Vois-le précipitant ses mesures atroces et conspiratrices? vois-le s'armant du poignard avec ses affreux satellites. Vois ceux-ci lisant avec avidité ses feuilles dégoutantes de ton sang; entend-les vociférant avec fureur au palais Egalité le pillage, l'incendie et l'assassinat. Entends-les se comparer à l'artisan utile, à l'honnête ouvrier lorsqu'ils insultent à la misère publique par leur luxe et leur débauche. Entends Fréron confondre sans nul ménagement; le négotiant, le marchand probes, qui s'occupent journellement du soin de gagner le pain de leur famille et de remplir leurs engagemens avec les accapareurs qui ont affamé et ruiné la république. Il confond le républicain que l'erreur ou la haine avaient fait incarcérer avec le mauvais citoyen, à qui des délits ou des crimes ont fait ravir sa liberté. O Fréron, as-tu donc oublié qu'un bon citoyen pardonne les maux qu'il a soufferts pour la patrie, et qu'il ne songe point à s'en venger par des assassinats.

Il confond le citoyen mû par l'amour de ses devoirs, avec le fainéant qui ne s'applique qu'à mal faire, et souvent à ravir à ses concitoyens le fruit de leurs travaux; et il espère que ces patriotes qu'il range dans la classe des scélérats, s'associeront à ses fureurs!....

Il s'adresse à la jeunesse française,

comme s'il y avait un père, un frère, un parent, un ami guillotiné, émigré ou contre-révolutionnaire a venger par famille. Fréron, lâche, et cent fois vil Fréron, tu insultes a la jeunesse; apprends à la mieux connaître. La jeunesse française est brave, mais elle est juste, mais elle est vertueuse et républicaine. Elle aime à remplir ses devoirs; elle les connaît. Elle ne craint point l'échafaud; elle n'est point faite pour assassiner. Ce n'est que pour toi, vil scélérat, c'est pour tes complices, pour tes pareils que l'échafaud est réservé; c'est ta chevelure qui est destinée au profit des bourreaux.

Tu invoques la jeunesse française! La jeunesse française n'est-elle donc pas pour la plupart dans les armées de la république, à combattre les despotes étrangers et leurs satellites? celle que l'âge n'appelle point encore à cet honneur, que des besoins ou des infirmités retiennent a la maison paternelle, songe à se rendre utile. La jeunesse n'écoute point les insinuations ni les conseils des meurtriers; elle les abhorre. La jeunesse te condamne, Fréron, à l'infamie, à l'éternelle exécration; la jeunesse française va se hâter, avec ses parens, de demander ton juste supplice.

Fréron, tu empruntes la voix d'un père vertueux! tu commandes à ce père que tu présentes assassiné par un poignard judiciaire, de dire à son fils: «Mon fils, c'est à toi que je remets la vengeance de ma triste mort. Le souvenir de ton père n'est point effacé de ton cœur; mon sang qui a coulé sur l'échafaud du crime, coule aussi dans tes veines: en m'arrachant la vie, ils t'ont arraché la moitié de la tienne. Le reste peut-il te sembler bien précieux? S'il t'importe encore de vivre, c'est pour venger

ton infortuné père : ÉPIE L'OCCASION FAVORABLE, et perce de cent coups de poignard le sein où a été conçue la criminelle idée d'égorger un innocent qui fut ton père [1] ».

Ah ! jeune homme, repousse ce conseil horrible. Ecoute la voix, la vraie voix de ton père. La voici : « Il ne t'appartient pas de te venger toi-même ; c'est aux loix qu'est réservée la vengeance. Je ne consentirai point que mon fils soit un lâche assassin ; il ressemblerait a mes persécuteurs et à mes bourreaux. Non, ma cendre ne demande point qne mon fils se charge d'un crime. Mon fils, si tu es républicain, si le souvenir de ton père, si mon amour peut quelque chose sur ton cœur, ah ! ne songe point à me venger, je suis républicain, je ne veux pas que ma tombe soit abreuvée du sang versé par la main de mon fils. Mes concitoyens un jour reconnaitront mon innocence ; les loix et la justice me vengeront : voilà la vengeance qui convient à mes mânes. O mon fils ! regardes Socrate buvant la cigue, vois Phocion, entends les grands hommes à leurs derniers momens. En périssant sous la calomnie, ont-ils prescrit la vengeance ? ne l'ont-ils pas interdite à leurs fils, à leurs amis, à leurs parens ; ils ont pardonné à leurs ennemis. La postérité plus grande, plus terrible en ses jugemens que le tribunal des contemporains, la postérité a rendu justice à leur mémoire : un immortel honneur environne aujourd'hui leur tombe. O mon fils ! si tu es sensible à la gloire, ne me venge pas ! je perdrais le fruit de ma mort ; tu perdrais toi-même le plus beau

(1) Nouvel Orateur du peuple, n°. 59, p. 477 t. 7.

des titres, le glorieux titre de fils reconnaissânt, de citoyen vertueux. Mon amour t'en conjure; respecte ma mémoire; ne te flétris point par une action basse et honteuse. S'il t'importe de vivre, que ce soit pour mieux faire que ton père. EPIE L'OCCASION FAVORABLE pour servir grandement la patrie et chacun de tes concitoyens. C'est à ces titres que la vie pourra te sembler un bien précieux ».

O jeune homme! c'est ainsi que te parle ton père; reconnais sa voix protectrice.

Fréron, audacieux rival de Catilina, éloigne-toi de la présence des hommes libres.

C'était dans ton sein que fut conçu l'exécrable projet d'assassiner les innocens, et d'égarer la vertu D'où vient cette tardive tendresse que tu affectes aujourd'hui, si ce n'est pour combler la tombe des innocens de ceux qui survivent à leur ruine.

La soif du sang dévore ton ame de tigre. Tu t'adresses, pour l'assouvir, même aux fils des scélérats que la loi a punis, afin que si ces enfans ne sont point criminels, comme leurs pères, tu conduises toi-même leurs mains égarées et tremblantes déchirer le sein de la patrie...

Peuple, voilà cet homme qui te parlait sans-cesse d'humanité, de justice, de liberté.

Il ne juge point: il assassine. Voilà sa justice. Il insulte aux malheureux. Il se rit des peines et de la misère du peuple. Voila son humanité.... Il se dispose à poignarder les hommes libres. Voilà son amour pour la liberté.

Peuple, cet être est un affreux assassin, c'est un usurpateur, un tyran qui viole audacieusement tes droits, qui te ravit tes espérances les plus douces et les plus chères,

le repos la liberté et l'égalité. Il se dit ton orateur ; non : c'est l'orateur des rois ; c'est l'orateur, le représentant fidèle des chouans des brigands de la Vendée, des émigrés, des assassins, des voleurs, des filoux, des prostituées, des riches égoïstes et des conspirateurs.

O toi, Stanislas Fréron, toi le tilleul de Stanislas roi de Pologne, l'héritier de son nom et de ses crimes, toi, le protégé des rois, le complice de leurs attentats contre les peuples, toi qui, dans les premiers tems de la révolution, t'étais fait un des crieurs-jurés, et l'un des substituts du procureur général de la lanterne, (1) toi, qui aurais vu avec complaisance s'élever, dans le jardin des Tuileries, 800 potences, pour y accrocher tous les noirs de l'assemblée constituante ; (2) toi, qui accusais avec autant de caractère que de vérité, les Maury, les Cazalès et leurs complices de l'assemblée constituante de vouloir consacrer une inégalité proscrite par la nature.... Remettre le sel à 14 sols la livre, lacérer et brûler la déclaration des droits, provoquer la banqueroute, faire avorter la constitution et courber le peuple comme un troupeau emmuselé sous le sceptre et la tyrannie enfin [3]. Toi qui as dévoilé toutes les conspirations, excepté la tienne, tu disais aux patriotes de Paris et de la France :

« Que dites-vous, braves patriotes, de l'audace des aristocrates ? n'est-elle pas à

(1) Ancien Orateur du Peuple, n°. 33, page 258, Fréron s'égaye aux dépens de Necker et de sa grosse femme, qui avaient frisé la lanterne.

(2) Ancien Orateur du Peuple, n°. 14, page 105.

[3] Ancien Orateur du Peuple, n°. 1, p. 5.

son comble ? ne crie-t-elle pas vengeance ? (1)

C'en est fait : plus de patrie, plus de liberté, plus de constitution ! les noirs l'emportent, la nation retombe dans les fers, et le sang français va couler par torrens (2). « Qu'importe à ces infidèles et serviles mandataires la volonté générale ? mais qu'ils tremblent. La France entière les observe ; et s'ils sont assez lâches, assez scélérats, assez impies pour commettre ce sacrilège national, vingt-six millions d'hommes, qu'ils appelleront, s'ils veulent, vingt-six millions de factieux s'éleveront pour les écraser. Le peuple se fera enfin justice d'un tas d'êtres putrides qui n'ont d'autres objets dans leurs comités, qui sont les coupe-gorges de la déclaration des droits, que d'enchaîner et de couvrir d'opprobre la nation. Parce qu'ils ont muselé Paris, croient-ils donc qu'il en sera ainsi du reste.... O délégués infâmes, qui suez la bassesse et la corruption, il n'est pas loin ce jour, où vous serez chassés du sénat par ce même peuple, dont la fureur comprimée par vos exhortations, vos placards et vos affiches, n'en sera que plus terrible et plus exemplaire ». (3)

Je ne vous ferai point de longs discours, peuple léger, peuple crédule, peuple insouciant, peuple qui dansez sur des abîmes, la fin de ce mois obscurcit toutes mes idées. Un frémissement involontaire semble m'avertir des fléaux prêts à

---

[1] Ancien Orateur du Peuple, n°. 59, p. 473, t. 1.

[2] Ancien Orateur du Peuple, p. 178, tom. 2.

[3] Ancien Orateur du Peuple, n°. 62, pag. 498, tom. 6.

fondre sur notre chère patrie [1]. Braves parisiens, vous sommeillez dans les bras de la victoire, vous dormez sur des précipices, tandis que profitant de votre sécurité, vos ennemis vous forgent des fers.... Il en est tems enfin, sortez de ce long assoupissement; que vos défiances se réveillent. Je suis la trompette qui vous rappelle au maintien et à la défense de vos droits les plus chers [2]. Peuple es-tu mort ou esclave? ton courage et ton énergie sont ils donc ensevelis avec les ruines de la Bastille? que sont devenus ces jours de ta gloire, où trois cents mille bras protégeaient l'autel de la Liberté [3]?

Le ciel s'obscurcit de toutes parts, l'orage gronde. Nous sommes menacés de la tempête la plus affreuse à laquelle se soit jamais trouvée exposée aucune nation. Notre liberté est dans le plus imminent danger; nos biens, notre vie même sont menacés. Il est du devoir de chaque citoyen d'en avertir ses semblables, et cette loi doit être sacrée pour ceux qui se sont faits les sentinelles du peuple. Ainsi, tenons-nous prêts à tout, soyons unis, redoublons de vigilance et de courage, nous sommes les mêmes héros que nous étions en juillet 1789. (4) Malheureuse capitale, cesse de vanter ta valeur patriotique. Tu as

---

[1] Ancien Orateur du Peuple, n°. 15, p. 113, t. 2.

[2] Ancien Orateur du Peuple, n°. 1, p. 1, t. 1.

[3] Ancien Orateur du Peuple, n°. 31, p. 241, t. 2.

(4) Ancien Orateur du peuple, n°. 37, p. 289, t. 2.

brisé quelques anneaux, mais non pas la chaîne du despotisme. Tu as donné le tems à tes ennemis de serrer fortement les tissus de la contre-révolution, aux deux moitiés du serpent de se rejoindre, toutes gonflées de nouveaux poisons. Vois pourtant qu'elle est ta force et ta puissance. Tu parles et tes ennemis ne sont plus. (1) Aux armes, aux armes, citoyens, plus de pitié. Vous touchez au moment tant de fois prédit par les écrivains patriotes. La contre-révolution est près de s'échapper, TOUTE ARMÉE DE POIGNARDS ET DE TORCHES, toute hérissée de serpens.....» (2)

Braves républicains, la contre-révolution s'échappe en ce moment toute armée de poignards et de torches des mains impures de Fréron.

O Fréron, tu as déserté lâchement la cause du peuple ! Tu t'es vendu aux ennemis du peuple ! Tu t'es lié avec les ennemis de l'égalité, avec les ennemis des droits de l'homme et de la constitution démocratique. Tu passes avec eux les nuits et les jours. C'est avec eux que tu médites de nouveaux complots et la ruine entière de la patrie. C'est là, c'est au milieu de tes orgies scandaleuses, que tu forges de nouveaux fers au peuple : c'est avec de nouvelles Sempronia [3], des actrices [4] et

---

(1) Ancien Orateur du peuple, n°. 29, p. 226, t. 3.

(2) Ancien Orateur du peuple, n°. 25, p. 194, t. 3.

[3] Fameuse prostituée de l'ancienne Rome, que Catilina avait mis dans ses intérêts.

(4) Fréron, qui, dans le n°. 59, demandait a ceux qui ont des lumières et des

toutes les prostituées de la classe intermédiaire, que tu consommes en un seul jour la subsistance de vingt familles; tandisque

---

richesses, aux citoyens placés entre la fortune et la misère, « s'ils n'étaient bons qu'à juger du mérite des comédiens », se trouve meilleur lui à juger du mérite des comédiennes, que du respect que l'on doit aux grands hommes. Après avoir par ses déclamations causé l'assassinat qui a eu lieu dans le faubourg Antoine, et fait abreuver d'outrages la mémoire et le buste de Marat. Il remercie (n°. 63) la jeunesse française, actuellement à Paris, de sa réponse à son numéro 59, et il la prie, comme par pitié, en lâche et insolent apostat « d'avoir quelques égards pour la mémoire de Marat impudemment outragée dans cette réponse, où il est dit: « Quant à Marat, que nous importe qu'il soit au Panthéon.... Laissons en paix les morts quels qu'ils soient, et abandonnons à la postérité le soin D'ANALYSER nos grands hommes et de DISSÉQUER le Panthéon.... »

Que répond Fréron à ces atrocités? « Vous les respectez [ces marbres où la sculpture patriotique imprima les traits de ceux qui sont morts sous le poignard des assassins,] parce qu'il est impossible de ne pas avoir QUELQUES ÉGARDS pour la mémoire de ceux dont l'assassinat a hâté les jours. Vous les respectez enfin, parce que vous voyez que la patrie a plus regardé à leur zèle qu'à leurs erreurs, et qu'elle a, pour ainsi dire, cherché à prolonger au-delà du trépas, des vies immolées sur son autel par le couteau des assassins; « et d'ailleurs qu'importent les morts? d'où vient cet acharnement ridicule et vain de quelques gens contre de

le peuple, qui a fait la révolution, qui la soutient, et qui la soutiendra; le peuple, qui a fondé l'égalité et la liberté, le peuple, ton souverain, manque de tout. Il t'est bien aisé sans doute, au sein des richesses et de tout ce que la terre et les mers produisent de plus excellent et de plus délicieux, de braver la misère et d'insulter au peuple, quand tes courtisannes, les compagnons de tes sales plaisirs et toi, vous êtes gorgés de vin, de bonne chère et de débauche.

Si ton ame agitée peut dormir encore, ce ne sont point les dangers de la patrie qui te réveillent la nuit en sursaut; c'est le crime armé de torches et de poignards sanglans: c'est l'image de la st.-Barthélemi et des massacres, que tu songes à réaliser sur les corps déchirés des républicains; c'est la funeste pensée de secouer le joug du peuple, qui est présente sans cesse à ton esprit inquiet; c'est ton ambition qui n'a plus de bornes et qui ne veut plus reconnaître le peuple pour souverain. Tu veux régner, ou servir sous un maître avec lequel tu puisse opprimer et piller le peuple à ton gré. Voilà tes songes, voilà tes espérances, scélérat! jour et nuit tu médites les moyens d'en assurer le succès et de

---

froides cendres? Que signifient ces caravannes dans le pays des ombres? laissons les morts avec leurs erreurs s'ils en ont eu».

Voila la patriotique chaleur, l'indignation démocratique, avec lesquelles LE DISCIPLE CHÉRI de Marat, LE SUCCESSEUR DE SON CHOIX, défend Marat. On voit que ce n'est pas en vain que Fréron a pris ces deux titres dans le numéro premier de son nouvel Orateur du Peuple.

completter le triomphe de ta trahison, ou tu dors du sommeil de l'égoïste, quand tu crois ton crime consommé et la patrie perdue.

Tu te lèves désespéré de trouver à ton réveil, la statue de la liberté encore debout, et quelques hommes purs autour de son autel. Tu cours épancher ta bile sur tes feuilles empoisonnées. Tu te hâtes d'insinuer à tous les citoyens le venin qui ronge à ton ame. Tu parcourres les maisons des conjurés, vos rendez-vous communs. Tu leur reproches qu'il rêvent.... qu'ils rêvent la haine qu'ils ont enracinée dans le cœur contre tout ce qui porte le nom de patrie et de liberté Tes complices rêvent!.... non, le tableau du carnage et la haïne transportent leur ame. ils s'éveillent en sursaut au milieu de la nuit pour se précipiter sur leurs victimes, que tu leur cries d'assassiner, aux noms sacrés de patrie et d'humanité! Tu jures d'exterminer, tu exiges de tes complices qu'ils jurent avec toi, par les massacres, par tout le sang qui a coulé, d'égorger tes concitoyens. Catilina, l'affreux Catilina quand il voulut incendier Rome, massacrer le sénat et le peuple romain, fit aussi prêter un serment à ses conjurés : il leur promit l'impunité, l'abolition des dettes, l'indépendance, la liberté, la proscription de leurs ennemis, le pillage et tout ce que la guerre met à la discrétion des vainqueurs.

Présente, comme lui, Fréron, à tes complices, dans des coupes, du vin mêlé de sang humain : qu'ils en boivent après toi. Scellez ainsi tous ensemble votre pacte horrible de brigandage, d'oppression et de scélératesse....

Il vous tarde à tous d'enfoncer le poignard dans le sein de cette mère qui al-

la te

laite son enfant, de cet époux qui cherche à la sueur de son front, le pain de sa malheureuse famille; du vieillard dont les fils, dignes rejettons de sa valeur, espoir tendre et consolation de sa vieillesse, sont au milieu des combats à défendre la patrie menacée.... Il vous tarde de consommer l'opprobre des jeunes personnes qui attendent le retour des guerriers, leurs amans, pour donner à la patrie des enfans dignes de la servir.

Il vous tarde d'allumer les feux de la discorde et la guerre civile; il vous tarde d'embrâser nos maisons, de dévaster nos propriétés, de couvrir de sang, de cendres et de ruines la république anéantie, pour rétablir sur les cadavres mutilés l'aristocratie et le despotisme.

Tu espères, vil scélérat, partager avec les intermédiaires, avec les voleurs, avec les assassins, les dépouilles du peuple et les trésors de la république. Vous comptez assassiner les républicains, les condamner à la mort, à la déportation, à la prison, à la pauvreté; les pauvres à l'avilissement, à la misère perpétuelle et à la servitude.

Nous avons les preuves en main, nous avons l'aveu même des conjurés. Leurs hurlemens, leurs vociférations, leurs écrits, leur conduite, leurs assassinats sont autant de témoins qui déposent contr'eux. N'ayant plus d'espoir que dans le succès de leur crime, attendons-nous qu'ils vont employer tous les moyens pour faire réussir leur entreprise audacieuse. Déjà Fréron, leur chef, chante sa victoire [1]; il se dispose à entraî-

(1) Nouvel Orateur du Peuple, n°. 61, pag. 488, tom. 7.

ner la convention nationale toute entière dans son parti, par la terreur et l'assassinat.

Déjà il publie dans ses feuilles que la révolution n'a été faite que pour lui et ses complices; que la liberté n'a été conquise par les soins du peuple, par ses travaux, par ses privations, par son sang qui a tant coulé et qui coule encore, que pour des égoïstes, pour les émigrés, pour les fanatiques, pour les riches, pour les intermédiaires, qui se sont cachés dans leurs caves et qui s'y cacheront encore au jour de la colère du peuple. Il leur annonce une nouvelle constitution de sa façon : « Telle a été, dit-il, l'agitation de la France depuis cinq années, que sur les ruines de tant d'édifices anciens, qui, après avoir long tems servi d'asyle au despotisme, ont été tout-à-coup abbatus, comme par un coup de foudre, vos différentes assemblées n'ont pu que rassembler des MATÉRIAUX PROVISOIRES, et comme des PIERRES D'ATTENTE. Il faut que la convention élève enfin à la face de l'Europe qui la contemple, et sous les auspices de la probité publique, un temple durable à la Liberté, grand et difficile ouvrage, qui ne pourra s'accomplir qu'au sein de la tranquillité et dans le calme des passions ». Ainsi l'apostat Fréron s'érige en juge suprême du peuple français et de ses trois assemblées. Suivant lui, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la constitution démocratique de 1793, acceptée par le peuple français et proclamée par la convention nationale, ne sont que des matériaux provisoires et des pierres d'attente, jusqu'à ce qu'il ait fondé sa tyrannie.

Il faut, a-t-il dit, que la convention élève enfin à la face de l'Europe qui la contemple, et sous les auspices de la probité publique, un temple durable à

la liberté..... La convention n'a plus rien à élever. Son édifice est construit. Il ne s'agit plus, pour elle, que d'en mettre le propriétaire en possession. —

Eh ! qu'importe au peuple français que l'Europe, ou plutôt les rois, les esclaves et les conspirateurs contemplent la convention ? Le peuple français est victorieux. Ne le fût-il pas, il le deviendrait. Le peuple français veut conserver sa constitution démocratique, et il veut en jouir en dépit des regards de l'Europe et des manœuvres de Fréron et de ses complices.

La constitution démocratique, quoi qu'en dise Fréron et ses complices, la constitution est un temple durable élevé à la liberté. Le peuple français ne le laissera point démolir par des mains sacrilèges.

C'est ici qu'il faut s'écrier : Républicains de Paris, républicains des départemens, et vous républicains des armées, qui versez tout votre sang pour l'égalité, accourez et percez de cent coups de poignard le sein des conspirateurs qui oseraient porter atteinte aux droits de l'homme et à la constitution démocratique de 1793.

Ainsi, selon Fréron, il faut, peuple, que tu lui continue ses 36 liv. par jour, son pouvoir usurpé et son impunité jusques-bien avant dans la paix, pour qu'il ait le tems de forger le grand et difficile ouvrage, sa constitution de brigand qu'il se dispose à te donner. Or, comme il croit qu'il dépendra de lui et de ses complices de prolonger la guerre, tu n'auras la paix que lorsqu'il leur plaira, qu'ils auront usurpé complettement tes droits et qu'ils se sentiront assez forts pour ne plus te les rendre. Tel est le résultat du traité secret convenu en-

tre Fréron et ses complices avec les tyrans de l'Europe. [1]

C'est pour cela que digne associé des rois d'Espagne, d'Angleterre, de Sardaigne, de Prusse, de l'Empereur, du Stadhouder et des ex-princes émigrés, il s'est affiché le défenseur officieux, le protecteur et le patron des chouans, des brigands, des émigrés et de tous les contre-révolutionnaires, en faveur desquels il a négocié une amnistie et un jubilé universel, tandis qu'il a déclaré une guerre à mort à tous les patriotes qui ont servi la république depuis le commencement de la révolution. C'est pour cela qu'il assure que la convention ne pourrait faire un traité de paix avec les rois, si la convention décrétait une amnistie pour les patriotes qui sont accusés d'avoir commis des écrits, comme elle l'a fait en faveur des brigands qui ont tout dévasté et qui se sont rendus coupables des plus grands crimes, parceque les rois ont exigé de Fréron et de ses complices qu'ils fissent périr tous les républicains qui pourraient s'opposer à leurs vus et les empêcher d'établir une monarchie aristocratique. C'est pour cela qu'il poursuit et qu'il cherche à faire détester sous le nom de terroristes, de buveur de sang, tous les républicains et qu'il commande à ses sicaires de les assassiner sous le nom de jacobins, qu'ils appliqueront indistinctement à qui bon leur semblera, comme si Fréron n'étoit pas lui même le premier buveurs de sang, lui qui en 1789 se délectait des exécutions populaires, lui, qui de Toulon, où il faisoit massacrer

---

[1] On sait les négociations entamées en Suisse, dans les cours et à Paris même. Fréron est ici le chef visible de toute cette intrigue.

800 citoyens sans forme de procès, écrivait à Camille Desmoulins qu'il était un modéré(1), lui qui invite le public a massacrer une partie des citoyens innocens ou coupables, sur la simple étiquette de leur nom, afin d'établir

---

[1] Fréron étant à Marseille après l'entrée de l'armée de la république, monta sur tous les tréteaux, sur tous les bancs des places publiques, pour prêcher la terreur; il crût que sa proclamation, qui mettait la terreur à l'ordre du jour, n'ayant produit aucun effet sur le peuple contre les négociants détenus comme fédéralistes, ses discours à ce qu'il appelle impudemment POPULACE aujourd'hui, produiraient plus d'effet; aussi vint-il à la société populaire tenir ce langage qui fit frémir d'horreur tout homme probe, c'est-à-dire le peuple démocrate. « Marseillais, dit-il, sortez de votre stupeur, vos représentans ne vous ont donné des armes que pour vous en servir contre les ennemis de l'unité et de l'indivisibilité de la république démocratique; prenez donc ces armes, suivez vos représentans à l'endroit où sont entassées les victimes, et délivrez le sol de la liberté de l'existence impure de ces monstres ». Gasparin présidoit alors la société.

Par quelle contradiction, le même homme tient-il aujourd'hui le même langage, mais dans un sens opposé? Pourquoi adresse-t-il les mêmes paroles à son peuple, d'un million qu'il vouloit faire immoler, il y a quinze mois?

Voici le mot de l'énigme. Monsieur Fréron, qui n'avait pas du tout envie d'entrer dans Toulon, n'en avait pas encore exporté les trésors de ses habitans et des anglais.

au sein de la tranquillité et dans le calme des passions un gouvernement solide [1], un temple durable à la Liberté !....

C'est pour cela qu'il qualifie la Convention nationale de congrès de meurtriers (2), qu'il déclame contre son décret du 18 nivôse au sujet des émigrés; qu'il s'efforce d'inspirer des inquiétudes aux chouans et aux brigands de la Vendée sur l'amnistie, afin que s'il ne vient pas à bout de ses desseins, il puisse les engager à recommencer la guerre avec plus de fureur.

C'est pour ce motif qu'il fait naître aux émigrés rentrés dans les départemens du Haut et Bas-Rhin, l'idée d'y former un noyau de rebellion et une nouvelle Vendée, si la Convention nationale ne veut pas les souffrir en France.

C'est pour cela qu'il sue sang et eau pour forcer les muscadins et tous les scélérats de la France à s'insurger, afin de faire brandir dans leurs mains le fer assassin et d'opérer totalement la contre-révolution.

C'est dans ce même dessein et pour couronner les crimes dont il est couvert, que malgré ses protestations en faveur de la république démocratique et de la liberté de la presse, il fait poursuivre avec l'acharnement d'un cannibale, les hommes libres qui énoncent franchement des opinions républicaines et qui réclament leurs droits dans les assemblées du peuple, ou qui, écrivains courageux, décèlent sa marche conspiratrice, pour qu'on ne lise plus, qu'on n'entende plus que ses feuilles sales et dégoûtantes.

---

(1) Nouvel Orateur du Peuple, n°. 62, p. 500.

(2) Nouvel Orateur du Peuple, n°. 62, p. 498.

Tel a été le mot de l'énigme de toute sa conduite depuis son retour de Toulon.

Un représentant du peuple ne doit rien faire que de juste, il ne doit proposer que ce qui est utile, prudent et conforme aux loix. Fréron les a toutes violées ; il a prêché l'assassinat, la rébellion, la guerre civile, la destruction des droits de l'homme et de la constitution démocratique de 1793. Les loix et la volonté du peuple ont décerné la peine de mort contre de tels attentats. Peuple, et toi, convention nationale, il est de votre devoir, de votre honneur, de votre intérêt de mettre en jugement un tel homme, et de lui apprendre que pour être législateur il n'est point au-dessus des loix, et que le droit de tout oser ne lui appartient pas. Que chacun de vous, députés vertueux, qui ne voulez point passer pour ses complices, s'écrie contre lui et contre les scélérats qu'il recrute, comme Caton, au milieu du sénat de Rome, contre Catilina et ses complices : » Voici donc mon avis : Puisque par un attentat détestable, des citoyens pervers » ont mis la république dans le plus grand » danger ; qu'ils sont convaincus d'avoir projetté la ruine des citoyens et de la patrie, » par le meurtre, par l'incendie, et par d'autres moyens honteux et cruels ; je pense » que selon l'usage.... on doit, d'après leur » propre aveu, leur faire subir le dernier » supplice, comme étant notoirement coupables de crimes capitaux ». L'avis de Caton fut suivi a Rome.

Mandataires fideles, si vous avez du caractère, Catilina sera vaincu ici et César ne régnera pas. Si le crime l'emporte, vous n'avez plus que l'exemple du héros d'Utique, ou plutôt celui de Brutus à suivre !

Républicains de Paris, républicains des

départemens, et vous républicains des armées, laisserez-vous périr la liberté ? ne serez-vous pas les invincibles défenseurs de vos droits, de votre immortelle constitution démocratique de 1793, que des scélérats cherchent a anéantir. Vous les défendrez en hommes intrépides, citoyens, qui, depuis 4 ans combattez pour la conquête de l'égalité; vous tous patriotes de l'intérieur laisserez-vous échapper de vos mains le fruit de vos sueurs, le prix de vos travaux de six années ? sera-t-il dit que votre liberté, vos femmes, vos enfans, vos biens, votre vie deviendront la proie d'un féroce usurpateur et d'une troupe de lâches scélérats ! jeunesse française, vous tous citoyens courageux, qui chérissez la patrie et la liberté, vous demanderez, vous obtiendrez vengeance du scélérat qui se prépare à allumer la guerre civile et à ramener les horreurs de la tyrannie; et la liberté sera encore une fois sauvée du plus horrible et du plus audacieux attentat qui fut jamais.

S. MAURICE.